

FONTAINE

rive gauche

363
novembre 2021

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •

DOSSIER

UN PLAN AMBITIEUX CONTRE LES DÉLITS ET INCIVILITÉS



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Un plan ambitieux contre les délits et incivilités



LES ACTUS ♦



- 4** Journée annuelle des sentinelles
- 8** Opération nettoyage

GRAND ANGLE ♦



- 16** Transport par câble
- 17** Pont Esclanon : mobilisation

SORTIR ♦



- 18** Le médiabus est de retour !
- 19** Ciné-concerts

LIBRE EXPRESSION ♦

22

VIE PRATIQUE ♦

23

COVID 19

Pour les événements en plein air : accès libre dans le respect des gestes barrières - Dans les équipements : pass sanitaire obligatoire

FONTAINE
rive gauche # 363
novembre 2021

ISSN 0998 7894.
Directeur de la publication : Franck Longo
Directrice de secteur : Lydie Chevallier
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédaction : Nicolas Burdin, Lydie Chevallier, Nathalie Pascal, Chris Guillaudin
Photographies : Philippe Tripier
Conception graphique : Stéphanie Ogier, Laure Bossan
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion
Tirage : 12 200 exemplaires.
Dépôt légal : 4^e trimestre 2021

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres entre le 3 et 9 novembre. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Pour une ville où il fait bon vivre

♥♥
Oui, notre Municipalité souhaite un projet ambitieux d'éducation populaire. ♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Le dossier de ce mois-ci est consacré à la tranquillité publique, l'une des grandes priorités de notre équipe municipale qui s'articule autour de 4 axes : la lutte contre les vitesses excessives, les trafics, les dépôts sauvages et les nuisances.

Pour réussir, notre Municipalité met tous les moyens à sa disposition et renforce ses partenariats avec les services de la sécurité publique et de la justice. Ce lien de confiance est un atout essentiel pour améliorer la sécurité et faire de Fontaine une ville où il fait bon vivre.

Nous vous présenterons d'ici la fin de l'année le plan d'implantation des nouvelles caméras de vidéoprotection et de vidéo-verbalisation. Un plan travaillé en lien avec la police nationale, la police municipale et les Fontainois. Aux côtés des moyens techniques, la présence humaine sur le terrain est primordiale. La Municipalité a ainsi élargi les horaires d'intervention la semaine et le week-end, mis en place des équipes d'intervention de jour et de nuit de la police municipale. La prévention est également au cœur de notre politique de tranquillité publique avec les médiateurs de la Ville et du Sird.

Depuis cette rentrée, je vais à votre rencontre à l'occasion des 9 visites de quartiers et je continuerai au mois de novembre, accompagné des élus et services de la Ville. Ces moments privilégiés permettent de faire le point sur les dossiers en cours et prendre en compte les problèmes que vous rencontrez au quotidien. Ces nombreux échanges sont essentiels pour rester toujours à l'écoute de vos attentes et préoccupations.

Je remercie toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour demander la réouverture sans délai du pont Esclangon. Je vous invite à signer la pétition en ligne sur change.org. Cette décision unilatérale de la Ville de Grenoble est inacceptable car elle est prise sans aucune concertation avec notre commune et complètement absurde au regard de la réalité des déplacements.

L'attractivité de notre ville passera aussi par la diversification de l'offre culturelle et des animations. Avec l'association Viltais, le nouveau partenaire qui aura la gestion du bâtiment de la MJC, nous allons étendre encore les activités envers les jeunes, les familles et donner au tissu associatif encore plus d'opportunités de se développer. Oui, notre Municipalité souhaite un projet ambitieux d'éducation populaire et non, le bâtiment MJC ne fermera pas, bien au contraire !

Elle souhaite aussi faire de la culture à Fontaine un marqueur d'attractivité : en programmant à La Source des spectacles variés et accessibles à tous. Avec « Fontaine fait son cinéma », mis en place lors des vacances de la Toussaint, les familles ont pu bénéficier de la diffusion gratuite de 2 films d'animation sur le thème d'Halloween. Ce moment festif sera renouvelé à chaque période de vacances scolaires. J'invite donc les familles fontainoises à pousser les portes de La Source et à venir découvrir à cette occasion ce bel équipement culturel municipal.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Seniors

Succès pour la Semaine bleue !

La Semaine bleue, qui s'est déroulée du 4 au 10 octobre, a été ponctuée d'instantanés privilégiés et d'échanges enrichissants.

Les participants ont pu découvrir des ateliers et animations qui sont proposés tout au long de l'année sur la commune tels que les ateliers danse, gym et cuisine ou encore le thé dansant. Les balades Street Art, animées par Space Junk, ont quant à elle été l'occasion de visiter la commune sous un nouvel angle. Une belle réussite pour cette 70^e édition de la semaine nationale des retraités et personnes âgées !



Donner la parole aux tout-petits

Lancé depuis 1 an, le projet Raconte (destiné aux enfants de moins de 3 ans) se concentre sur le développement du langage et l'adaptation de méthodes pédagogiques. Inscrit dans une démarche de recherche expérimentale au niveau de l'agglomération, le projet prend la forme d'initiatives concrètes (livres, théâtre, musique...) dans les structures petite enfance de la Ville, en lien avec La Source, la médiathèque Paul Éluard et l'association Mediarts. Un temps de valorisation à destination des familles s'est tenu à La Source, en présence du Maire Franck Longo et de Denis Baudet, Conseiller municipal délégué à la petite enfance.



Prévention

DES SENTINELLES CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le dispositif sentinelles et référents vise à former localement des adultes et des élèves au repérage des situations de harcèlement dont les jeunes peuvent être victimes en milieu scolaire. Une démarche essentielle, financée par la Ville.

Comment fonctionne le dispositif ? Les sentinelles (des élèves) sont formées pour aider leurs camarades en souffrance et les orienter vers les référents (des adultes), en capacité d'intervenir pour régler la situation... Les collègues Jules Vallès et Gérard Philipe ainsi que le lycée Jacques Prévert ont souhaité s'inscrire dans cette démarche collective.

Nouvelle édition

La 7^e édition de la journée annuelle des sentinelles et référents s'est déroulée le mardi 12 octobre à la salle Edmond Vigne en présence du Maire Franck Longo et de Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations. Les élus ont vivement remercié les 100 sentinelles et référents qui agissent au quotidien pour repérer les phénomènes de harcèlement et discrimination.

Au cours de cette journée pilotée par le service égalité-citoyenneté et en partenariat avec le réseau Flach (réseau fontainois de lutte et d'action contre le harcèlement), les sentinelles ont participé à des ateliers sur la gestion des conflits avec l'association Nousistan et à des séances sur les émotions animées par la compagnie Crie au génie. Du théâtre interactif sur le thème de la rumeur était également au programme avec la compagnie L'effet Théâtre.





Social

LES CENTRES SOCIAUX DEVIENNENT LES MAISONS DES HABITANTS

L'occasion d'annoncer un changement de nom, plus représentatif de l'action de ces maisons ouvertes à tous.

Les habitants ont pu échanger sur les programmes d'animation et discuter des projets sociaux de territoire avec les agents et élus de la commune. Ce fut une rentrée festive en fanfare avec les cuivres de Pink it Black et les chansons reprises de Lucie Capogna mais aussi un temps pour rencontrer ces femmes et ces hommes bénévoles qui sont au cœur des projets d'établissement et font vivre ces lieux. Des lieux incontournables qui ont joué un rôle essentiel et ont été vecteurs de lien social tout au long de la crise sanitaire.

Un nom issu de la concertation

Accompagnés du Maire Franck Longo, et de plusieurs élus dont Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité et à la cohésion sociale, les membres du Conseil de maison (instance composée d'usagers) ont profité de l'occasion pour dévoiler le futur nom des 2 équipements de la commune. Les centres sociaux deviennent les Maisons des habitants.

Après un mois de concertation « Votre avis nous intéresse » autour de 4 propositions de nom, ce sont plus de 770 votes qui ont été enregistrés. Les Fontainois ont retenu « Maison des habitants » avec 44,8 % des votes, loin devant les autres propositions, permettant ainsi à l'ensemble des habitants de se sentir concernés par les activités proposées par les 2 structures.



Parole d'élue

"La Maison des habitants représente bien ce lieu ouvert à tous, convivial et créateur de lien social. Je remercie les 770 votants qui ont participé au choix de ce nouveau nom."

Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations



Fête de quartier : un succès pour Les Floralties !

Les ateliers organisés le 25 septembre par les services de la Ville, avec la participation des habitants, ont attiré un public nombreux autour du square des Floralties. Les jeux et la détente étaient au programme lors de cette rencontre festive et familiale.

Visites de quartiers

Les élus à votre rencontre !

Les échanges de terrain se poursuivent dans les différents quartiers de la commune : rencontres avec les habitants, discussions sur les aménagements, travaux de proximité, échanges sur les projets...

Les prochaines visites

Secteur Croizat/Ancienne mairie

Mardi 23 novembre

Départ : école ancienne mairie à 16h45

Rendez-vous intermédiaire :

salle Edmond Vigne

Secteur Hôtel de ville

Jedi 25 novembre

Départ : école des Balmes à 16h45

Rendez-vous intermédiaire : CCAS



Éducation populaire L'association Viltaiš va s'installer à l'espace Nelson Mandela

L'espace Nelson Mandela sera désormais géré par l'association d'éducation populaire Viltaiš. Une nouvelle offre diversifiée et accessible à tous verra le jour très bientôt.

La Municipalité souhaite pour les Fontainois une structure dynamique et transparente favorisant les notions de « faire faire » et « aller vers ». Plusieurs demandes ont été faites à l'association MJC pour créer un nouveau projet d'éducation populaire. Aucune proposition satisfaisante n'ayant abouti, la Municipalité a lancé un appel un projet. Quatre associations d'éducation populaire ont présenté leur candidature et c'est Viltaiš qui a retenu l'attention du jury.

Cette association, qui a pour leitmotiv « Vivre et Agir » propose un projet innovant dans une démarche de co-construction articulée autour de 3 axes : la culture, la citoyenneté et l'accompagnement.

Afin de garantir la poursuite des activités et permettre une transition en toute sérénité, la Ville propose à l'association MJC de rester en place jusqu'aux prochaines vacances scolaires (19 décembre 2021). Par ailleurs, les associations actuellement hébergées dans les locaux resteront sur site et la Ville va rencontrer les salariés pour leur proposer un nouveau partenariat.

L'espace Nelson Mandela reste donc plus que jamais ouvert à tous. Très vite la structure présentera ses nouvelles actions au service des habitants et du dynamisme associatif de Fontaine !



Le 23 septembre, les élèves du Lycée Jacques Prévert ont échangé avec Monique Kassiotis, Adjointe, et Denis Baudet, Conseiller municipal.

Égalité-citoyenneté

ENGAGEMENT : DES LYCÉENS À LA RENCONTRE DES ÉLUS

Deux rencontres entre des élèves du lycée Jacques Prévert et des élus de la Ville de Fontaine se sont déroulées en septembre afin d'ouvrir un débat autour de la parité en politique et de l'engagement citoyen.

À chaque rencontre, un duo d'élus s'est exprimé sur les questions de parité, d'engagement citoyen mais aussi d'intérêt général et de laïcité. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du cours sur la citoyenneté suivi par les élèves du lycée, en partenariat avec le service égalité-citoyenneté de la Ville.

Parité, citoyenneté

L'objectif des échanges est de faire comprendre aux élèves la fonction d'élu et leur engagement, avec un focus sur le rôle de la parité en politique.

Un jeu de plateau a aussi été proposé afin de mettre les élèves en situation, leur montrer comment se construit un budget communal et se mettent en œuvre les politiques publiques. Les élèves sont repartis avec un petit mémo intitulé *L'histoire des femmes en politiques (et pourquoi c'est important)*.

Au cours du mois de novembre une 3^e rencontre est prévue en présence du Maire Franck Longo et de Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale.



Environnement

Éteignons la lumière, rallumons les étoiles !

En octobre, la Métropole a souhaité sensibiliser les habitants aux enjeux de l'éclairage nocturne. La Ville de Fontaine s'inscrit pleinement dans cette démarche de réduction de la pollution lumineuse, bénéfique pour l'environnement et pour les économies d'énergie. La commune a proposé 3 temps forts : une balade nocturne au parc de La Poya (avec l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne pour découvrir des animaux de la nuit et l'impact de la lumière artificielle), Le jour de la nuit (une extinction de l'éclairage public de 1h30 à 5h du matin) et enfin une réunion d'information sur le système d'éclairage public.



Service jeunesse

ÇA DÉMÉNAGE !

Le service jeunesse vient de déménager au 38 bis mail Marcel Cachin et a investi ses nouveaux locaux dans le bâtiment fraîchement réhabilité de l'ex-Maison du temps libre (MTL). Un lieu dédié à la jeunesse au cœur de la ville.

Situé sur un axe central de la commune, en entrée du parc Jean Moulin, le nouveau service jeunesse a ouvert ses portes pour les vacances scolaires de la Toussaint permettant ainsi aux jeunes Fontainois de découvrir les locaux en avant-première.

Un seul lieu pour la jeunesse

Le service jeunesse, son Point information jeunesse (anciennement situé avenue Aristide Briand) et son accueil loisirs des 11-14 ans sont aujourd'hui tous rassemblés dans des locaux flambant neufs et fonctionnels, équipés en matériel informatique, en son et vidéoprojecteurs.

Accessible à tous, le lieu est aujourd'hui équipé d'une chaufferie bois, énergie renouvelable locale permettant une réduction annuelle de 80% des émissions de gaz à effet de serre. Cette installation a bénéficié de financement de la Région Aura, du Département de l'Isère et de Grenoble-Alpes Métropole au titre du Fonds Chaleur de l'Ademe, et de l'accompagnement technique de l'Alec Grenoble.

S'approprier les espaces

Durant les vacances, les jeunes ont donc pu profiter des espaces de l'accueil de loisirs, de la salle collective, lors des animations, des soirées « jeux et pizza » et « Ciné pop-corn ». Mais ils ont également pu pousser la porte de l'équipement pour rencontrer les animateurs et informateurs du Pij, utiliser les différentes salles, la cuisine, l'espace confidentiel pour les

questions de santé. Mais aussi profiter d'un des 4 PC en accès libre ou des nombreux classeurs « ressources » pour la recherche d'emploi, de formation, l'accès aux droits, la mobilité ou encore les loisirs.

Cette période de découverte permet aux jeunes de s'approprier rapidement les lieux et au service jeunesse de travailler très prochainement avec eux à la recherche d'un nouveau nom pour l'équipement puis à la préparation de son inauguration officielle.

Plus d'infos

Service Jeunesse - 38 bis mail Marcel Cachin
Horaires : du lundi au vendredi
de 9h-12h et 14h-18h



Parole d'élue

"Nous voulons que les jeunes s'approprient ce lieu. La première étape sera de réfléchir avec eux sur le choix d'un nom et des activités proposées."

Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse



Le marché de producteurs a fêté ses 4 ans

Les producteurs fermiers et artisans de la place Louis Maisonnat avaient donné rendez-vous aux habitants le 29 septembre pour célébrer le 4^e anniversaire du marché qui se tient toute l'année le mercredi après-midi. Des animations pour les enfants, de la restauration avec des produits locaux et de la musique ont été proposées.



Jumelage 50^e anniversaire avec Alpignano !

Fin septembre, le Maire Franck Longo et une délégation d'élus se sont déplacés à Alpignano pour la signature du 50^e anniversaire de jumelage entre Fontaine et la ville italienne. Les 50 ans de jumelage symbolisent des liens de paix et d'amitié entre les 2 communes et véhiculent des valeurs de partage et de solidarité entre les peuples. Cette signature vise aussi à renforcer les échanges et les projets internationaux en particulier en direction des jeunes.



Mémoires raconte La Poya !

L'association Mémoires a organisé plusieurs déambulations commentées dans le village de La Poya pour raconter l'Histoire de la commune et ses origines. Une visite conviviale avec les habitants s'est déroulée le 23 octobre.



Enquête

Participez au baromètre des villes cyclables !

Participez à l'enquête nationale de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, dite FUB 21 ! Il s'agit de signaler les points noirs cyclables, les zones où manquent des arceaux à vélo et les améliorations intervenues depuis la dernière édition en 2019. Questionnaire disponible en ligne : <https://barometre.parlons-velo.fr> Les données de l'enquête constitueront par la même occasion des informations exploitables dans le cadre de la TempoVélo et le développement des pistes cyclables à Fontaine.



Propreté urbaine

OPÉRATION NETTOYAGE : L'ESPRIT COLLECTIF

La Ville de Fontaine a organisé le 2 octobre une nouvelle matinée de nettoyage pour sensibiliser la population au tri des déchets, à la propreté urbaine et au cadre de vie.

Le Maire Franck Longo, son équipe et une trentaine d'habitants se sont mobilisés pour ramasser de nombreux déchets dans les rues de la commune : mégots, papiers, cartons, canettes, masques et encombrants dont des pneus et meubles divers...

La propreté, l'affaire de tous !

Cette initiative éco-citoyenne a proposé 3 points de départ (et plusieurs parcours) pour rendre Fontaine plus propre et faire évoluer les mentalités autour de la question des déchets sauvages. En présence d'agents du service propreté urbaine, cette opération de 3h de ramassage dans les rues de la commune a permis de collecter environ 1 tonne d'encombrants et 1,5 m³ de débris.

Violences intra-familiales

Soirée théâtre et débat

Le mercredi 24 novembre à 20h, une soirée théâtre sur le thème des violences conjugales aura lieu à La Source.

La soirée s'ouvrira avec le spectacle *Par Amour* produit par le collectif de l'Atre et réalisé sur la base de témoignages recueillis auprès de victimes et de professionnels de l'accompagnement. Un débat aura lieu à l'issue de la représentation.

Cette soirée est proposée dans le cadre des actions menées par le service égalité-citoyenneté de la Ville en partenariat avec le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et le service prévention-médiation, pour prévenir et combattre les violences faites aux femmes.

À partir de 14 ans - Gratuit
Sur réservation : 04 76 28 76 28



Une exposition à découvrir

Une exposition « Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles » est également visible tout le mois de novembre à La Source. Cette exposition aborde différents thèmes tels que le viol, la violence virtuelle, le mariage forcé, le poids de la tradition... avec à chaque fois, un rappel de la loi.

Visites guidées tous les mardis à 14h et 15h30
Sur réservation au 04 76 26 97 40.

Participation
des habitants



Conseil municipal
**Retour sur la séance
du 18 octobre**

**Adhésion de Fontaine à
l'association AFEI**

Afin de contribuer à la défense de la place des femmes dans les assemblées élues, Fontaine adhère à l'AFEI (Association des femmes élues de l'Isère). L'AFEI s'inscrit dans les recommandations contenues dans la Charte européenne pour l'égalité femme-homme dans la vie locale. L'association contribue à l'application de la parité femmes/hommes dans les instances politiques. Elle permet de mettre en réseau des femmes élues, de défendre et promouvoir la place et l'image de la femme au sein des assemblées élues, d'aider les élues à participer et à porter les décisions politiques de leur collectivité.

 Adoption à l'unanimité :
34 voix pour

**Partenariat avec des associations
pour la mise en place d'ateliers
de découvertes culturelles et
sportives durant les temps
périscolaires**

Dans le cadre de la compétence communale en matière d'accueil périscolaire, Fontaine délègue auprès d'associations la mise en place d'ateliers de découvertes culturelles et sportives. Les élèves pourront ainsi découvrir sur plusieurs séances le hockey sur gazon, le basket, le rugby, le tennis, l'escalade, l'escrime, l'animation d'émissions radiophoniques et l'apprentissage de langues étrangères. Exemples de conventions : Grenoble Hockey Club, l'ASF Rugby, l'ASF Tennis, Drac Vercors Escalade... D'autres associations pourront s'inscrire dans ce partenariat tout au long de l'année.

 Adoption à l'unanimité :
34 voix pour

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
fontube.fr

**Prochain Conseil municipal le
15 novembre à 19h - Hôtel de ville**

 Ville de Fontaine + Facebook live

LA 1/2 h
FONTAINOISE

Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du Conseil municipal. Questions/réponses du 18 octobre.

Dans le cadre des nouvelles poubelles de tri des déchets alimentaires, j'aimerais savoir comment récupérer de nouveaux sacs compostables ? Peut-on également en prendre pour un voisin ou un proche ? Et comment fonctionne la distribution des paniers aux habitants ?

Question d'Adèle Tolu

**Réponse d'Isabelle Jimenez-Debeze, Adjointe
à la transition écologique et l'environnement**

S'agissant du renouvellement des sacs biodégradables, celui-ci se fera chez des commerçants volontaires et aux accueils de la Mairie, du CCAS, des centres sociaux et de l'Espace famille notamment. S'agissant de la récupération de sacs pour un voisin ou un proche, cela est tout à fait possible. En habitat collectif, les paniers et sacs devraient être déposés devant les portes des appartements si les personnes ne sont pas présentes à la 2^e visite du messenger du tri. Pour les habitats individuels, un prospectus indique de contacter la Métropole car la solution privilégiée est la fourniture d'un bac à compost.

Je souhaite vous interpeller sur l'accès aux soins à Fontaine. Aucun médecin généraliste sur la ville n'accepte de nouveaux patients....

C'est un problème qui devient de plus en plus difficile à gérer. La Ville ne pourrait-elle pas installer un centre de santé permettant à de jeunes médecins d'avoir des facilités de loyer ?

Question de Marilynne Menduni

**Réponse de Denis Baudet, Conseiller municipal
délégué à la politique de la santé et de la petite enfance**

Madame, vous posez une question sur un sujet qui nous préoccupe tous. Notre commune comme bien d'autres est confrontée depuis quelques années à une évolution négative de la

démographie médicale. Ce problème trouve sa source dans la réduction du numerus clausus d'étudiants admis en médecine il y a quelques années et dans le fait que la plupart des médecins à Fontaine approchent de l'âge de la retraite. Par ailleurs, pour un médecin qui s'en va, il faudrait avoir 2 remplaçants car la manière de travailler des jeunes médecins a changé.

Plusieurs solutions existent : les maisons de santé où les médecins exercent en libéral, les centres de santé avec des médecins salariés (solution coûteuse en raison des charges salariales), les structures de soins d'urgences comme SOS médecin qui peuvent pallier les soins d'urgence non programmés. À Fontaine, nous avons commencé par une enquête dans le FRG pour confirmer la situation. On a animé un réseau de médecins, mis en place une newsletter... Une annonce a aussi été déposée sur un site dédié aux remplacements des médecins en Isère. Nous avons mis à disposition des locaux avec des loyers très abordables. Mais le réel problème est bien de trouver des candidats à l'installation. Nous avons tout de même eu 2 installations dans l'année mais les médecins récemment installés ne prennent déjà plus de patients.

L'installation des médecins à Fontaine est un véritable enjeu de mandat. La solution réside dans le fait de rendre Fontaine attractive : verdier notre ville, organiser des animations, lutter contre les incivilités, accompagner la mixité sociale. Nous avons la chance à Fontaine d'avoir un espace santé qui fait beaucoup de projets de prévention financés avec l'Agence régionale de santé.



UN PLAN AMBITIEUX CONTRE LES DÉLITS ET INCIVILITÉS

La sécurité des habitants, une des grandes priorités de la Municipalité, est au cœur des préoccupations du quotidien pour faire de Fontaine une ville où il fait bon vivre. La commune développe une politique de tranquillité publique afin de lutter efficacement contre les trafics, délits, nuisances, incivilités routières et dépôts sauvages. Ce vaste plan va s'appuyer sur le déploiement de la vidéoprotection, la vidéo-verbalisation ainsi que sur une présence accrue des policiers municipaux et médiateurs sur le terrain. Dans un esprit d'information et de concertation, la Ville a présenté ses orientations lors de la réunion publique du 29 septembre dernier à la salle Edmond Vigne.



12
policiers
municipaux



30 km/h
nouvelle
réglementation de
vitesse à Fontaine

sauf la rue de
L'Argentière et le
boulevard Paul Langevin



4
ASVP

Agents de surveillance
de la voie publique



5
médiateurs

dont 3 correspondants de quartiers
municipaux et 2 médiateurs sociaux
intercommunaux (ALTM/Sird)



60
nouvelles
caméras de
vidéoprotection et
vidéo-verbalisation





Lutte contre les dépôts sauvages

Face au manque de civisme de personnes qui abandonnent leurs encombrants sur l'espace public (meubles, déchets, électroménager...), générant ainsi des problèmes d'hygiène, de sécurité et de cadre de vie, la Municipalité souhaite agir efficacement. Une verbalisation systématique est mise en place pour tous les constats de dépôts sauvages. Un travail est en cours avec le Procureur de la République pour mettre en place de nouvelles procédures de verbalisation. Grâce notamment à la vidéoprotection, les auteurs des faits pourront être identifiés. Pour rappel, le dépôt d'encombrants sur la voie publique est puni d'une amende de 135 € et de 1 500 € dans le cas de l'usage d'un véhicule.



ASVP, Agents de surveillance de la voie publique

Quatre ASVP complètent les effectifs de la police municipale de Fontaine. Ils ont pour missions d'assurer la surveillance des lieux publics, des marchés, des transports en commun, des parcs et espaces publics, les entrées et sorties d'écoles et le stationnement limité et gratuit avec l'utilisation du disque bleu européen.



LA SÉCURITÉ, PRIORITÉ MUNICIPALE

La Municipalité met en place une politique ambitieuse de tranquillité publique. Retour sur les premières actions.

Nouveaux dispositifs pour prévenir les délits

La Ville met l'accent sur la prévention de terrain (associations locales, médiateurs, correspondants de quartier) mais aussi la santé (avec le projet Mildeca autour des conduites addictives), tout en favorisant le recours au droit pour les plus vulnérables (Pij, point de justice) et en renforçant la prévention précoce (mesures de responsabilisation dans les collèges, réseau Flach pour lutter contre le harcèlement scolaire).

Des opérations pour protéger les biens et les personnes

La Municipalité mène plusieurs opérations en parallèle : renforcement de la vidéoprotection en concertation avec les habitants, extension des horaires de la police municipale (dimanche, équipe de nuit), convention avec la police nationale et lutte contre l'insécurité routière (30 km/heure, contrôles routiers), lutte contre tous types d'incivilités, les dépôts sauvages et actions autour de l'environnement. La Ville ne souhaite laisser personne de côté : protection et accompagnement des femmes et enfants victimes de violence, campagnes d'information autour des phénomènes d'escroquerie et de cyber-harcèlement, détection des personnes vulnérables (conseil local de santé mentale ou réseau de lutte contre les violences), prévention des comportements sexistes, sécurité des personnes âgées...

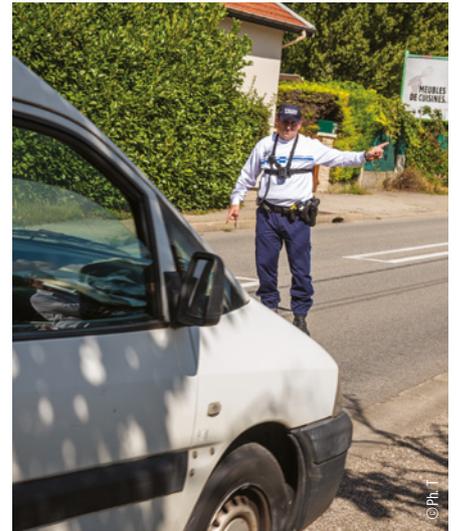
Dialoguer avec les habitants

Plusieurs dispositifs sont dédiés aux échanges : permanences du Maire, visites de quartiers, 1/2h fontainoise (dans le cadre du Conseil municipal), ateliers et réunions thématiques dans le cadre de la démocratie participative.

Coordonner les services de police et de justice

La Ville entretient d'étroites relations de collaboration avec les acteurs locaux de la police et de la justice : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), groupement partenarial opérationnel (Municipalité, police municipale, police nationale, bailleurs sociaux, acteurs de la prévention) ou encore justice de proximité (accueil des audiences du délégué du Procureur de la République à l'Hôtel de ville)...





SUR LE TERRAIN

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale joue un rôle incontournable dans la prévention et la sécurité au niveau local.

Les 12 agents de la police municipale assurent une présence de terrain au quotidien, veillent au respect des arrêtés municipaux (nuisances sonores, non-divagation des animaux, consommation excessive d'alcool...), à la sécurité routière (code de la route) et la tranquillité publique (interventions en cas de rixes ou d'attroupements...).

La police municipale peut constater l'ensemble des infractions (contraventions, délits et crimes) et sanctionner certaines par des contraventions (vitesse excessive, feux rouges, chiens dangereux, non-respect du port du masque...). La police municipale a en charge la gestion opérationnelle de la vidéoprotection sur le territoire. Pour les faits relevant de la compétence judiciaire, la police municipale doit informer en temps réel l'officier de police judiciaire et les autres autorités d'État afin de recevoir des instructions.

Des patrouilles et des contrôles renforcés

Les agents de la police municipale effectuent très régulièrement des surveillances, patrouilles de terrain (à pied, à moto ou en voiture) et assurent aussi une présence lors d'événements de la Ville (fêtes, marchés...). En soirée, ils portent une vigilance particulière aux auteurs de troubles et mènent une action soutenue, en complémentarité avec la police nationale, pour limiter le trafic de stupéfiants. La Municipalité a expérimenté de mai à septembre des horaires amplifiés pour la police municipale afin d'optimiser à terme leur présence sur le terrain.

Convention avec la police nationale

Une convention de coordination entre la police nationale et municipale a été signée en 2020 pour une durée de 3 ans, entre le Maire Franck Longo, la Directrice départementale de la sécurité publique, le Préfet et le Procureur de la République. Cette convention a pour but d'organiser les liens, de fixer les échanges d'informations et les actions communes.

Cette convention a notamment permis d'accroître la complémentarité entre la police municipale et la police nationale avec la mise en place de patrouilles mixtes qui effectuent régulièrement des missions sur le terrain pour prévenir les délits.



Police municipale

13 rue Jean Bocq
04 76 53 11 78 ou 06 85 19 53 21

Horaires : 8h à minuit
du lundi au samedi

Activités de la police municipale du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021



• 1 061 PV électroniques +8,9%

- 397 divers stationnement ou arrêt
- 176 pour infraction à la circulation (non-respect d'un feu rouge, d'un stop, excès de vitesse...)
 - 18 pour tapage
- 186 non-apposition de vignettes assurance
 - 66 pour stationnement abusif (sur une place handicapée, plus de 7 jours...)
 - 174 PV liés aux prescriptions COVID 19
 - 4 pour dépôts sauvages

+32,4% • 147 procès-verbaux adressés au procureur

Circulation, ivresse publique, découverte de stupéfiants, outrage et rébellion, découverte d'armes, différend familial...

• Certaines activités de la police municipale ont été prioritaires

- x3^{*} Gestion des regroupements : 717h
- Contrôles de la vitesse : 199h x2^{*}
- x1,5^{*} Contrôles avec la police nationale : 254h

* par rapport à la même période en 2020



LA MÉDIATION, UNE PRÉSENCE ACCRUE

Au plus près de la population, le service prévention-médiation intervient sur l'espace public, dans la prévention de la délinquance et les conflits de voisinage. Il contribue à l'amélioration de la vie locale et accueille un point de justice. La Ville s'appuie également sur d'autres réseaux et dispositifs afin d'œuvrer efficacement dans le domaine de la prévention et de la tranquillité publique.

Au plus près des habitants : les correspondants de quartiers

La médiation a pour objectifs de résoudre un conflit, renouer le dialogue, régler un problème. Trois correspondants de quartiers sont présents sur la commune. Leurs missions : régulation des tensions, écoute auprès des habitants et des commerçants, accompagnement au vivre ensemble, création de lien social, aide à l'amélioration du cadre de vie. Ils sont présents du mardi au samedi de 15h à 22h de juillet à septembre et de 14h à 21h le reste de l'année. Ils travaillent en collaboration avec les médiateurs de l'association ALTM / Syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac présents sur le terrain jusqu'à minuit certains soirs. Dans l'espace public les correspondants de quartiers interviennent sur des problématiques liées à des regroupements : nuisances sonores, dégradations, déchets sur la voie publique, incivilités. Ils peuvent aussi être sollicités pour des conflits de voisinage. Ils sont en lien étroit avec les acteurs de la vie sociale (bailleurs sociaux, police municipale et nationale, associations...).

Plus d'infos : service prévention-médiation
12 avenue Aristide Briand
04 76 27 58 71
prevention-mediation@ville-fontaine.fr

Logement sociaux : pour un cadre de vie apaisé

Dans le cadre du dispositif intercommunal tranquillité résidentielle 2, une équipe de la société Zeus intervient plusieurs fois par semaine en soirée sur des adresses identifiées afin de limiter les regroupements abusifs dans les halls d'immeuble et les abords.

Responsabilisation des mineurs : des conventions avec les collèges

Les conventions de responsabilisation signées récemment avec les collèges Jules Vallès et Gérard Philipe sont une alternative à l'exclusion des élèves de leur établissement scolaire. Ce dispositif innovant, mis en place avec la cellule « mineurs en danger » qui regroupe les acteurs éducatifs de Fontaine, permet d'accueillir un jeune au sein des services de la Ville. Le jeune participe alors à des actions d'intérêt général. L'objectif est de l'amener à réfléchir sur son acte et son parcours.

Lutte contre les violences intra-familiales

Le CPEF (centre de planification et d'éducation familial) pilote le réseau local interprofessionnel de prévention des violences intra-familiales : prise en charge des victimes, espace d'échanges et de formations des acteurs.

Plus d'infos
04 76 26 97 40 - cpef@ville-fontaine.fr



Parole d'élu

"La prévention sur le terrain est notre priorité, dans un souci permanent de proximité et de tranquillité publique."

Abdelkader Otmani, Conseiller municipal délégué à la prévention-médiation

Le point de justice

Situé au sein du service prévention-médiation, le point de justice réunit des professionnels juridiques pour conseiller gratuitement les habitants. Des avocats assurent des permanences. Un juriste de l'association France victimes accompagne les victimes de violences physiques ou psychologiques, d'atteintes aux biens (vol, escroqueries, abus de confiance...). Le conciliateur de justice favorise le règlement à l'amiable de certains conflits (litiges entre propriétaires et locataires, différends familiaux...).

Plus d'infos
04 76 27 58 71
prevention-mediation@ville-fontaine.fr

Lutte contre le harcèlement scolaire : les sentinelles et le réseau Flach

La Ville est engagée dans la prévention et la lutte contre les phénomènes de boucs émissaires et de harcèlement (moqueries, humiliations, insultes...) via le dispositif sentinelles et le réseau Flach. Les sentinelles sont des élèves formés pour aider leurs camarades en souffrance et les orienter vers des référents adultes. En complément, le réseau Flach - réseau fontainois de lutte et d'action contre le harcèlement - accompagne les référents sentinelles. Il réunit des professionnels des collèges et du lycée du territoire communal, des éducateurs spécialisés de l'Apase et des services de la Ville.

Prévention spécialisée : les actions de l'Apase

L'Apase, association pour la promotion de l'action socio-éducative, assure une mission de prévention spécialisée. Des éducateurs interviennent auprès de jeunes (11-21 ans) en voie de marginalisation, dans une démarche d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, en lien avec la Mission locale, le Pij, les établissements scolaires...

Plus d'infos
04 76 53 14 14 - equipe.fontaine@apase38.fr

NOUVELLE VIDÉOPROTECTION, UN DISPOSITIF CONCERTÉ

Fin septembre, le Maire Franck Longo et l'Adjoint Gérard Tardy ont présenté les orientations de la Municipalité sur les questions de la tranquillité publique à l'occasion d'un temps d'échange avec les habitants.

À la suite de la 1^{ère} réunion publique en juin dernier, qui a permis de recueillir l'avis des habitants en groupes de travail sur le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection, une 2^e réunion publique a été l'occasion de revenir sur ces propositions et de présenter la politique de sécurité de la Municipalité dont :

- l'installation prochaine de nouvelles caméras de vidéoprotection pour lutter contre les nuisances, trafics et dépôts sauvages ainsi que le déploiement de la vidéo-verbalisation pour lutter contre les incivilités routières,
- le renforcement de la présence humaine sur le terrain avec les correspondants de quartiers municipaux et les médiateurs sociaux intercommunaux (association ALTM / Syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac),

- l'extension des horaires de la police municipale,
- la collaboration entre la Ville de Fontaine et la justice de proximité : accueil des audiences de proximité du délégué du Procureur de la République à l'Hôtel de ville.

La concertation avec les Fontainois se poursuit et une réunion publique sera organisée prochainement.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : L'AFFAIRE DE TOUS !



La Ville place la prévention routière au cœur de ses préoccupations quotidiennes et souhaite faire avancer les bons comportements. Au volant, sur la voie publique, chacun est responsable de la vie des autres.

Prochainement, la vidéo-verbalisation

Les contrôles routiers ont été renforcés sur la commune sur les principaux axes de circulation. Bientôt, le déploiement de la vidéo-verbalisation permettra de verbaliser (à distance) des infractions au code de la route.

La vitesse à 30 km/h

Récemment, un nouvel arrêté a été pris par le Maire concernant la limitation de vitesse à Fontaine. Tout le territoire communal est désormais limité à 30km/h (pour tous les véhicules à moteur et 2 roues), exceptés la rue de l'Argentière et le boulevard Paul Langevin, limités à 50 km/h (les contre-allées du boulevard étant limitées à 30 km/h).



Liste des infractions pouvant faire l'objet de vidéo-verbalisation :

- non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop),
- non-respect des vitesses maximales autorisées,
- non-respect des distances de sécurité entre les véhicules,
- usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (bus, taxis),
- défaut du port de la ceinture de sécurité,
- usage du téléphone portable tenu en main,
- circulation, arrêt et stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence,
- chevauchement et franchissement des lignes continues,
- non-respect des règles de dépassement,
- non-respect des sas vélos,
- défaut de port du casque à deux-roues motorisé,
- défaut d'assurance.

2



QUESTIONS À Gérard Tardy

Adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique

Quelles sont les grandes lignes de votre politique de sécurité et de tranquillité publique ?

Depuis le début du mandat, nous développons un programme autour de 4 axes : la lutte contre les vitesses excessives, les trafics, les nuisances en tout genre et les dépôts sauvages. Pour cela, nous avons souhaité réorganiser et renforcer la police municipale, en élargissant son travail quotidien jusqu'à minuit. Nous avons fait le choix de constituer 2 équipes de terrain, 1 de jour, de 8h à 16h et 1 de soirée, de 16h à minuit. Grâce à la convention avec la police nationale, nous poursuivons également une étroite collaboration pour assurer une présence forte sur le terrain. Et depuis cet été, nous avons décidé de renforcer les contrôles routiers, avec 5 contrôles hebdomadaires sur notre territoire. Concernant la justice de proximité, nous avons organisé la présence du délégué du Procureur de la République 1 fois par mois à l'Hôtel de ville afin d'indemniser des victimes et prendre des sanctions dans le cadre de délits mineurs. Pour le volet prévention, nous avons notamment soutenu les mesures de responsabilisation avec les 2 collèges pour éviter l'exclusion d'un élève et favoriser le changement de comportement. Aussi, une nouvelle délégation autour de la prévention et la médiation a été confiée au Conseiller municipal Abdelkader Otmani.

Et concernant la vidéoprotection ?

Nous travaillons, en lien étroit avec les habitants, sur l'implantation de 60 nouvelles caméras, en plus du dispositif existant. Cela représente un budget d'environ 700 000 €. Ces caméras vont permettre de renforcer la vidéoprotection et de développer la vidéo-verbalisation, autrement dit des relevés d'infractions à distance. En termes de concertation, nous avons organisé durant le mois de juin une réunion publique pour travailler de manière collective sur le positionnement des futures caméras sur le territoire communal. Fin septembre, une autre rencontre d'échanges et d'informations s'est tenue à destination des usagers. Prochainement, la carte définitive sera présentée lors d'une nouvelle réunion publique. Nous faisons en sorte que les habitants se saisissent de ce sujet qui concerne leur sécurité au quotidien.

La Métropole et vous

Zoom sur le Conseil métropolitain du 24 septembre

Fontaine vous apporte un éclairage sur des délibérations métropolitaines qui ont un impact sur la vie des Fontainois et Fontainoises.

Résorption des bidonvilles

Les Conseillers métropolitains ont approuvé une modification des contrats d'hébergement et d'insertion passés avec les ménages qui occupent les squats et bidonvilles sur le territoire de la Métropole. Dans le cadre de ce dispositif d'insertion, l'hébergement est désormais gratuit. Un accompagnement renforcé avec les travailleurs sociaux est également mis en place pour aider ces ménages dans leur gestion budgétaire. Le Conseil approuve par ailleurs la convention de partenariat avec l'association Trajectoires, mandatée sur une mission de diagnostic et d'analyse des dynamiques migratoires à l'œuvre sur l'agglomération. Treize sites sont identifiés sur l'agglomération.

Habitat : amélioration des copropriétés dégradées

Dans le cadre du Programme local de l'habitat 2017/2022 qui vise l'amélioration de l'habitat ou la gestion des copropriétés, la Métropole engage 6 actions pour l'année 2021. Deux de ces interventions dites OPAH-CD (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat sur des copropriétés dégradées) concernent les co-propriétés Le Roc (30 logements) et le Clos du Mail (36 logements) à Fontaine.

Réseau de chaleur : tarifs 2021/2022

Le Conseil métropolitain adopte le maintien de la structure des tarifs pour la régie qui assure la gestion de son réseau de chaleur. La décision concerne notamment le réseau de chaleur fontainois alimenté par la chaufferie bois du quartier Bastille. 400 logements, une école et un centre social sont concernés. Les conseillers ont voté le maintien des dispositifs tarifaires, pour la saison de chauffe 2021/2022.

Plus d'infos
grenoblealpesmetropole.fr
 rubrique La Métropole/ Conseils métropolitains



Concertation

TRANSPORT PAR CÂBLE

Le Ssmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) et la Ville de Fontaine ont lancé, lors d'un forum à la salle Edmond Vigne, un mois de concertation sur le projet de transport par câble. Une étape importante d'information et d'échange avec les habitants. Le forum de lancement a été l'occasion de rappeler les enjeux.

Franck Longo, Maire de Fontaine, Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme (intervenant ici comme Conseiller délégué à la participation et aux travaux du Ssmag représentant le président Sylvain Laval, excusé) et Luc Forestier, Conseiller délégué aux transports et mobilités douces, ont, tour à tour, rappelé les enjeux de ce mode de transport pour Fontaine et l'agglomération à savoir mailler le réseau de transports collectifs et améliorer la desserte du secteur La Poya et du futur quartier des Portes du Vercors. Ce mode de transport nouveau, accessible à tous est respectueux de l'environnement. En présence d'élus de toutes les communes concernées et des partenaires, le Ssmag a détaillé le projet. En 2024, ce téléphérique urbain connecté au réseau de transports en commun permettra de relier Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux grâce à un simple ticket Tag, en 15 minutes.

Avant-première

Plus d'une centaine de personnes était présente pour découvrir en avant première le prototype d'une des cabines réalisé par l'entreprise Poma et donner un avis sur l'aménagement de cet équipement. Ce projet fait partie des lauréats de l'appel à projet national sur les transports collectifs en site propre et sera financé à hauteur de 5,1 M€ par l'État.



3 ateliers/visites ouverts à tous les habitants

Mardi 16 novembre à 18h30
 à Saint-Martin-le-Vinoux

Maison des Moaïs
 (sur inscription - avec pass sanitaire)

Jeudi 18 novembre à 18h30, à Sassenage
 Dépôt bus de la Semitag

(sur inscription - avec pass sanitaire)

Jeudi 25 novembre à 11h30 à Grenoble
 Salle de conférence du Crédit Agricole

12 place de la résistance
 (sur invitation auprès des entreprises du secteur)

Plus d'infos
grenoblealpesmetropole.fr



Mobilité

LES ÉLUS SE MOBILISENT CONTRE LA FERMETURE DU PONT ESCLANGON

La Ville de Grenoble a décidé, sans aucune concertation, de fermer le pont Esclangon dans le sens Grenoble-Fontaine pour 2 mois supplémentaires ! Une décision inadmissible pour le Maire et les élus qui se sont mobilisés avec les habitants pour demander la réouverture sans délai du pont.

Au regard de la réalité quotidienne et des travaux en cours sur l'A480, cette décision aggrave considérablement les perturbations que subissent les habitants. Le Maire Franck Longo a lancé un appel à la mobilisation le 20 octobre dernier sur le pont Esclangon. En présence de la Députée de la 3^e circonscription Émilie Chalas, de Sylvain Laval, Vice-président de la Métropole en charge des infrastructures cyclables et des mobilités douces, des élus fontainois, des médias locaux et de nombreux riverains, le Maire a fait le point sur la situation.

"Pour la 5^e fois en 1 mois, Fontaine subit le mépris des élus grenoblois :

- Sans aucune concertation, et contrairement à ce qui était prévu (ouverture le 10 septembre), le pont est resté fermé après la fin des travaux.
- Sans aucune concertation, il a été décidé par Grenoble la prolongation de la fermeture du pont jusqu'au 14 octobre.
- Un courrier au Maire de Grenoble daté du 16 septembre est toujours sans réponse.
- Sans aucune explication, les engagements pris pour la réouverture du pont Esclangon et la sécurisation d'une voie cyclable sur le pont du Vercors lors d'une réunion commune le 23 septembre n'ont pas été respectés.

• Sans aucune concertation, il a été décidé par Grenoble la prolongation de la fermeture du pont jusqu'à mi-décembre."

Pour faire entendre la voix des Fontainois, la Municipalité lance une pétition et invite tous les usagers à la signer.

Pétition disponible à l'Hôtel de ville ou téléchargeable sur ville-fontaine.fr



TOUS SUR LE PONT !

Info dernière minute !

La Ville de Grenoble a été condamnée par le tribunal administratif. C'est une 1^{ère} victoire ! Le pont reste cependant fermé à cause d'un nouvel arrêté de Grenoble. Les élus fontainois vous invitent à poursuivre la mobilisation !



L'avenue Aristide Briand s'anime !

Le samedi 9 octobre, dans le cadre des marchés d'automne organisés par la Métropole, des animations ont eu lieu sur le marché Marcel Cachin (messagers du tri, tombola, musique...). De son côté, l'union commerciale Les commerçants de la place a proposé des ateliers créatifs, maquillage, coiffure pour enfants, tombola, dégustations variées... Pour l'occasion, l'avenue Aristide Briand a été piétonnisée, de la place Louis Maisonnat à l'avenue Jean Jaurès.



ÉVÈNEMENTS

Noël à Fontaine

La Ville a décidé d'offrir à tous les Fontainois un Noël d'exception !

Du 17 au 19 décembre sur le parvis de l'Hôtel de ville et dans le Parc André Malraux : marché de Noël, feu d'artifice, concerts, spectacles, animations pour les enfants et de nombreuses surprises à découvrir !

Programme à venir



LECTURE

Le médiabus est de retour !

Depuis début octobre, l'équipe de la médiathèque Paul Éluard est de retour dans les quartiers, en s'adaptant à la période actuelle. Retrouvez désormais l'univers du livre chaque semaine dans les maisons des habitants (ex-centres sociaux).

Après plus d'un an d'absence, le médiabus reprend enfin ses tournées. Le principe reste le même : partir à la rencontre des habitants pour des moments d'échanges et de partage autour de lectures variées, contes, livres-jeu et BD pour tous les âges. Le dispositif permet de toucher un public large et familial, dans un esprit particulièrement convivial.

- **Mardi de 16h30 à 18h15**
au centre social George Sand
- **Jedi de 16h30 à 18h15**
au centre social Romain Rolland

Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Q Plus d'infos
04 76 26 31 35



Le Jeu des 1000 € à Fontaine

Le célèbre jeu des 1000 €, diffusé du lundi au vendredi à 12h45 sur France Inter, sera à Fontaine mercredi 26 janvier 2022.

Tous les Fontainois sont invités à participer (sans inscription préalable).

Rendez-vous à la salle Edmond Vigne dès 16h45 (adultes) puis 18h30 (jeunes et adultes) pour la sélection et l'enregistrement de l'émission.

Q Plus d'infos
06 46 90 24 76

Ça part en liv(r)e !

Compte tenu de l'application d'un protocole sanitaire encore en vigueur dans les établissements scolaires, le médiabus a changé les lieux de rendez-vous en proposant depuis le mois dernier une rencontre par semaine au centre social George Sand (le mardi) et au centre social Romain Rolland (le jeudi). Et selon l'actualité du moment, l'équipe de la médiathèque met en place des jeux, ateliers créatifs ou rendez-vous spécifiques comme les pauses-café... Une belle occasion de partager la lecture autrement.



CINÉ-CONCERTS

La petite vendeuse et le guerrier

En novembre, 2 ciné-concerts vont se dérouler à La Source, dans le cadre du festival Le tympan dans l'œil. *La petite vendeuse de soleil*, par le groupe Oriki accompagné de Woz Kaly et *Le guerrier silencieux*, joué par Zone Libre. Deux univers mêlant musique et images.

La petite vendeuse de soleil (1999) est un film du réalisateur sénégalais Djibril Diop Mambéty. L'histoire nous emmène dans la dure réalité des rues de Dakar et aborde le quotidien des enfants qui tentent de s'en sortir. La jeune Sili décide de ne plus mendier et se lance dans une nouvelle aventure pour aider sa famille : la vente de journaux à la criée. Véritable ode à la débrouille et à la survie, le film mêle des séquences de conte urbain et de documentaire pour porter un regard différent sur les enfants des rues, tout en mettant en avant la solide volonté de rester debout, quel qu'en soit le prix... Le réalisateur interroge alors le spectateur sur la transformation des sociétés et la coupure des liens sociaux et culturels. Pour la musique, le groupe Oriki s'est associé avec le chanteur sénégalais Woz Kaly afin de créer une bande-son lumineuse et rythmée, imprégnée de sonorités populaires africaines, entre tradition et modernité. Au final, le ciné-concert emporte le public avec finesse et musicalité dans un conte initiatique où l'espoir, l'amitié et le courage sont largement mis sur le devant de la scène.

Le soleil puis le silence...

Autre style, autre ambiance avec le groupe de free rock Zone Libre (duo guitare-batterie composé de Serge Teyssot-Gay et Cyril Bilbeaud) qui vient présenter une création musicale autour du film *Le guerrier silencieux* (2009) de Nicolas Winding Refn. À l'époque des Vikings, One-Eye, un guerrier muet et sauvage, va parvenir à tuer son geôlier grâce à l'aide d'un enfant. Suivra un voyage dangereux au cœur des ténèbres avant la découverte d'un nouveau territoire... Une fresque épique autour d'un héros mystérieux avec des images fortes et spectaculaires. Côté son, les 2 musiciens vont mélanger rock et expérimentation pour mettre en place une bande originale suivant les aventures mouvementées du guerrier. Ciné-concert à partir de 12 ans.

La petite vendeuse de soleil

(avec Oriki et Woz Kaly)

Mardi 23 novembre

La Source à 19h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Le guerrier silencieux (avec Zone Libre)

Vendredi 26 novembre

La Source à 20h30

Tarifs : 9 € à 14 €



Du 16 au 26 novembre à La Source !

Les animaux qui n'existent pas, avec

Watchdog (16/11)

Shannon Wright (19/11)

Chut, film documentaire (25/11)

Voir agenda p. 20-21

En pratique

Toute la programmation de septembre à décembre : lasource-fontaine.fr

Pass sanitaire obligatoire pour tous les concerts et autres rencontres à La Source.

Plus d'infos
lasource-fontaine.fr

Mercredi 3 novembre

Contes à croquer

Moins de 3 ans
→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Jusqu'au 6 novembre

Exposition d'Émilie Chaumet

« Vue d'en haut tout semblait si fragile »
Sculptures
→ Le VOG

Lundi 8 novembre

Atelier informatique

Création et gestion d'une adresse mail
→ Centre social George Sand de 10h à 12h

Mardi 9 novembre



Parlons bouquins (adultes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 10 novembre

Parlons bouquins (jeunes dès 7 ans)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

Jedi 11 novembre



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
→ Place Henri Chapays à 9h45

Vendredi 12 novembre



Les deux font l'impair

Troupe Colimaçon (association Spirale)
→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 8 € à 10 €

Samedi 13 novembre

La nostalgie des blattes

Cie Léon Natan
→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 5 € à 8 €

Dimanche 14 novembre

Moins 2

Cie Léon Natan
→ La Guinguette à 17h
Tarif : 5 € à 8 €

Du 15 au 19 novembre

Exposition « Mais qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ? »

Temps d'échanges (ouvert à tous) autour de l'exposition :
> 15/11 de 14h15 à 16h45
durant le lieu d'accueil enfants/parents
> 17/11 de 9h à 11h30 et 20/11 de 9h30 à 12h
durant l'accueil ludothèque
→ Espace 3 POM'

Lundi 15 novembre

Conseil municipal

→ Hôtel de ville à 19h/Facebook live

Mardi 16 novembre

Les animaux qui n'existent pas, Watchdog

(poésie/jazz)
Troupe Colimaçon (association Spirale)
→ La Source à 19h30
Tarif : 5 € à 12 €

Vendredi 19 novembre

Soirée jeux (adultes)

Avec la ludothèque
→ Espace 3 POM' à 20h

Vendredi 19 novembre



Shannon Wright + Rosemarie

(indie pop/piano solo)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 9 € à 14 €

Samedi 20 novembre

Samedi poésie (dès 14 ans)

Avec le poète Mohammed El Amraoui
En partenariat avec la Maison de la poésie Rhône-Alpes
14h-17h : atelier d'écriture poétique
17h30 : lectures poétiques
→ Médiathèque Paul Éluard
Sur inscription

Samedi 20 novembre + 21 nov. à 18h

Dom Juan Staccato

Cie Insensée
→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 10 €

Dimanche 21 novembre

Magie, magie !!!

Spectacle avec l'Harmonie Echo des Balmes
→ Salle Edmond Vigne à 17h
Prix libre (conseillé 10 €)
Infos : 06 74 19 92 63

Lundi 22 novembre



Pause café

Temps d'échanges sur les addictions
Dans le cadre du projet *Gère ta conso !*
→ Centre social George Sand
de 8h45 à 10h

Mardi 23 novembre

Visite de quartier

→ Secteur Croizat/Ancienne mairie
Départ : école ancienne mairie à 16h45

La petite vendeuse de soleil, Oriki et Woz Kaly (ciné-concert)

→ La Source à 19h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Mercredi 24 novembre

Atelier numérique jeunes

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Par amour

Spectacle-débat
Proposé par le service égalité-citoyenneté, le CPEF et le service prévention-médiation
Thème : les violences intra-familiales
+ exposition « Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles »

→ La Source à 20h
Gratuit, sur réservation
Plus d'infos : 04 76 28 76 28

Jeudi 25 novembre



Visite de quartier

→ Secteur Hôtel de ville
Départ : école des Balmes à 16h45

Jeudi 25 novembre



Chut ! (film documentaire)

Dans le cadre du Mois du film documentaire
Avec l'équipe de la médiathèque Paul Éluard
→ La Source à 19h30
Gratuit (places à retirer à La Source)

Vendredi 26 novembre



Atelier numérique

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Vendredi 26 novembre

Le guerrier silencieux, Zone Libre

(ciné-concert)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 9 € à 14 €

Lundi 29 novembre

Pause café

Temps d'échanges sur les addictions
Dans le cadre du projet *Gère ta conso !*
→ Centre social Romain Rolland
de 8h45 à 10h

Samedi 4 décembre



Au fil des amours

De Couleurs vocales
Spectacle musical (chansons françaises)
Avec la participation de la chorale des enfants de l'école de musique
→ Salle Edmond Vigne à 20h
Tarifs : 7 € à 12 €
(gratuit pour les moins de 10 ans)
Infos et réservations : 06 89 29 93 76



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Non, la MJC ne fermera pas !

Notre équipe municipale a décidé de revoir la convention qui liait la ville de Fontaine avec l'association gérant la MJC. Notre volonté était d'actualiser notre partenariat au regard des besoins que nous avons identifiés. Soucieux de la bonne gestion des deniers publics, nous souhaitons également pouvoir justifier auprès des fontainoises et fontainois de l'attribution de la subvention conséquente accordée, plus de 420 000 euros annuels répartis en contribution financière, en nature et mise à disposition de locaux neufs.

Devant la difficulté à obtenir les éléments que nous demandions, nous avons décidé de lancer un appel à projet listant les objectifs que nous souhaitons mettre en avant : proposer des activités nouvelles pour tous les publics, favoriser l'initiative citoyenne, être à l'écoute des jeunes, aller vers les personnes fragilisées, travailler en lien avec les autres associations et structures de la ville.

La procédure d'appel à projet permet de faire émerger des propositions nouvelles et de choisir, dans la clarté et la transparence, le meilleur projet pour les Fontainois. C'est une garantie pour tout le monde. 4 structures ont répondu dont l'association gestionnaire actuelle qui a été reçue pour exposer son projet, au même titre que les autres candidats.

Contrairement à certaines fausses informations qui circulent et que relaie l'opposition, la MJC ne fermera pas et les activités ne disparaîtrons pas. C'est l'inverse ! Nous voulons que la structure amplifie son action et prenne toute sa dimension au service des habitants et du dynamisme associatif de la ville. C'est simplement le mode de gestion qui va évoluer vers plus de transparence car les objectifs et les moyens attribués seront clairement affichés. Face à l'immobilisme de nos prédécesseurs qui reconduisaient encore et toujours les mêmes conventions nous voulons porter un regard neuf et innover pour le bien être des fontainois.

Luc Forestier, président

Franck Longo, Maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

À qui le tour ?

Depuis quelques mois nous assistons à une montée en puissance de la radicalité droite de la municipalité. Partisans eux aussi d'une politique du « quoi qu'il en coûte » basée sur la recherche d'économies, le maire et son équipe étouffent la démocratie par des mesures dirigistes et autoritaires qui mettent à mal des institutions qui fondent l'identité de notre commune.

Après la mise en concurrence « fumeuse » de la MJC et la remise en cause de l'éducation populaire, l'attaque du monde sportif avec la quasi suppression de la subvention à l'OMS, ils viennent d'annoncer brutalement la non reconduction de celle du comité des œuvres sociales (COS) du personnel de la mairie. Peu leur importe si ces décisions pénalisent le personnel, les usagers, les sportifs, les bénévoles, leurs familles. Peu leur importe car cela contribue à faire table rase d'un passé fondé sur des valeurs de solidarité qui les embarrassent et à bâillonner les citoyens et citoyennes de cette ville.

Au delà de cette casse programmée, cette recherche d'économies « faciles » ne cache-t-elle pas aussi une incapacité à trouver de nouvelles recettes pour la commune ?

Le chemin tortueux, cela crève les yeux, du remboursement de la dette de la ville, qui va exploser dans les 5 ans à venir, nous le laisse penser : 2020, dette 11 millions d'euros, soit 482 euros par habitant ; 2025, dette 21,4 millions d'euros soit 934 euros par habitant.

Nous avons aujourd'hui à la tête de notre commune une municipalité aux méthodes et actes détestables, aux outrances verbales avérées, qui s'installe dans une démarche et dans un cadre de pensée illustrant bien son « étroitesse de conscience politique ».

Celles et ceux qui croyaient naïvement que la couleur politique d'une municipalité était sans importance n'avaient certainement pas prévu cette avalanche d'attaques sur notre bien commun, prises loin de toute démocratie et sans consultation.

Ne laissons pas l'identité de Fontaine se déconstruire.

Fontainoises, Fontainois, ouvrez les Yeux !!!

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à fontaine

Fontaine territoire durable ?

Issu d'un travail de fond, entre les élu.e.s, agent.e.s de la ville et habitant.e.s, le plan pour une ville plus durable a été un fil continu durant plusieurs mandats. D'abord engagée dans un Agenda21, puis lauréate du label Citergie, notre ville n'a cessé de progresser. De Mars 2016 à juin 2018, Fontaine et ses habitant.e.s s'étaient mobilisés pour combiner les enjeux d'urbanisme avec les enjeux environnementaux. Le projet de territoire durable « Fontaine 2040 » était né. Un panel de citoyen.ne.s impliqués tout au long de la démarche, des formations dispensées aux agent.e.s, de nombreux temps de rencontres dans tous les bâtiments et lieux de la ville, démontraient une envie de faire. Il s'agissait aussi d'inciter à l'action par le biais d'un fonds d'initiatives citoyennes durables.

Se doter d'un plan pour la convivialité des espaces publics, favoriser les mobilités douces, organiser des budgets participatifs, mettre en place un projet solaire citoyen, adapter l'ouverture des services et accroître le secours aux besoins des habitant.e.s, offrir des repas alternatifs et bio à la cantine, participer au défi des « écoles à énergie positive », assurer une vie culturelle par le biais de médiateurs locaux, pérenniser le conseil municipal jeunes, lutter contre les précarités et favoriser l'accès à des logements abordables...

Nous attendions que la ville intègre les communes agissantes du plan climat métropolitain, il semble que ce soit désormais un lointain rêve...

L'accès aux droits, les réseaux d'entraide pour les personnes en grande détresse, voilà que la liste non exhaustive de projets qui sont aujourd'hui abandonnés s'allonge.

Nous profitons de cette expression pour apporter notre soutien à Maria, maman d'Eliezer (collège J. Vallès), Micael (Pont du Drac) et son petit frère Préciano. Venue d'Angola en 2019, infirmière et future aide-soignante, Maria a besoin de notre aide et d'obtenir un titre de séjour. N'hésitez pas à rejoindre le collectif : soutien-maria@googlegroups.com

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62

Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses

2 bassins intérieurs :

- Lundi et mardi : 12h-13h25

- Mercredi : 16h-19h30

- Jeudi : 11h30-13h40

- Vendredi : 11h30-13h40 et 16h45-19h30

- Samedi : 14h-18h

- Dimanche : 9h-12h30

Pass sanitaire obligatoire

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi (voir p.16)

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :

9h-12h et 13h30-18h

Mardi et jeudi : 13h15-18h

Prévention-médiation

12 avenue Aristide Briand - 04 76 27 58 71

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 800 47 33 33

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Anniversaire : 104 ans

Marie Scaringella a fêté ses 104 ans à son domicile, en compagnie de ses enfants, de Sonia Iannello, Conseillère municipale, déléguée aux personnes âgées et au maintien à domicile et d'Ahicha Tebbi, Conseillère municipale.



Énergie et sens

Édith Couder propose depuis plusieurs semaines des soins et des formations autour du soin énergétique ainsi que d'autres activités autour du bien-être.

Plus d'infos

9 avenue Aristide Briand

06 63 18 30 58



Au programme



© DR

Concert

**SHANNON WRIGHT
+ ROSEMARIE**

Ven. 19/11 20h30
→ La Source



© oialmichenko - iStock.com

Atelier

SAMEDI POÉSIE avec le poète
Mohammed El Amraoui

Sam. 20/11 Dès 14h
→ Médiathèque Paul Éluard



© DR

Spectacle

AU FIL DES AMOURS avec
Couleurs vocales

Sam. 4/12 20h
→ Salle Edmond Vigne



© Snyachny - iStock.com

Animation

MARCHÉ DE NÖEL

Du 17/12 au 19/12
→ Parc André Malraux



Tout l'agenda de votre ville : ville-fontaine.fr